

FICHE PROGRAMME

Connaissance du Système de Sécurité Incendie (SSI)

Comprendre ce qu'affiche votre centrale incendie et réagir juste : lever le doute, alerter, mettre en sécurité, réarmer.



DURÉE

3h30 à 7h

selon catégorie de SSI

EFFECTIF

2 à 8

stagiaires

FORMAT

Intra

dans vos locaux

PRÉREQUIS

Aucun

VALIDATION

Attestation

de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Comprendre l'architecture et le rôle d'un SSI (SDI et CMSI)
- 2 Distinguer les catégories de SSI (A à E) et les équipements associés
- 3 Interpréter les signaux : feu, dérangement, défaut, alarme restreinte ou générale
- 4 Appliquer la procédure : levée de doute, alerte, mise en sécurité
- 5 Effectuer les manipulations de base au tableau de signalisation et réarmer
- 6 Tenir le registre de sécurité et signaler les anomalies

Public concerné

Personnel amené à exploiter le SSI de l'établissement sans être agent SSIAP : agents d'accueil, veilleurs, responsables techniques et de maintenance, personnel de sécurité, gestionnaires de site.

Prérequis : Aucun prérequis.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 25 juin 1980, art. MS 53 à MS 69 (systèmes de sécurité incendie)
- Arrêté du 25 juin 1980, art. MS 51 (exercices d'instruction du personnel)
- Normes NF S 61-931 à NF S 61-940 (SSI)
- Norme NF S 61-933 (règles d'exploitation et de maintenance des SSI)
- Code du travail, art. R4227-37 à R4227-39 (consigne incendie, exercices semestriels)

Pourquoi former vos équipes ?

Exploiter en conformité

Le règlement ERP impose un SSI exploité par un personnel instruit et des exercices consignés au registre.

Réagir sans perdre de temps

Une alarme bien lue, c'est une levée de doute rapide et une évacuation déclenchée au bon moment.

Fiabiliser votre site

Moins de réarmements hasardeux et de fausses alarmes, des anomalies signalées au mainteneur.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

99 %

de stagiaires satisfaits

Programme détaillé

Formation réalisée sur le SSI de votre établissement : 3h30 pour un SSI simple, jusqu'à 7h pour un SSI de catégorie A avec nombreuses fonctions de mise en sécurité.

01 Architecture et réglementation

- Rôle du SSI dans la sécurité incendie de l'établissement
- Système de détection (SDI) et centralisateur de mise en sécurité (CMSI)
- Catégories de SSI A à E, équipements d'alarme de type 1 à 4

03 Exploitation et procédures

- Lecture du tableau de signalisation : voyants, messages, niveaux d'accès
- Procédure en cas d'alarme : levée de doute, alerte des secours
- Dérangements et défauts : que faire, qui prévenir
- Réarmement et remise en état de veille, registre de sécurité

02 Détection et mise en sécurité

- Détecteurs automatiques et déclencheurs manuels
- Fonctions de mise en sécurité : compartimentage, désenfumage, évacuation
- Arrêt technique, déverrouillage des issues, alarme restreinte et générale

04 Pratique sur votre installation

- Visite des installations : centrale, zones, organes de mise en sécurité
- Manipulations encadrées au tableau de signalisation
- Cas pratiques : feu réel, fausse alarme, défaut

MÉTHODES & MOYENS

- Formation sur le SSI réel de votre établissement
- Visite commentée des installations
- Manipulations encadrées et cas pratiques
- Fiches réflexes remises aux stagiaires

ÉVALUATION

- Évaluation formative lors des manipulations
- Cas pratiques de synthèse
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation individuelle de formation à l'exploitation du SSI. Cette formation ne délivre pas de qualification SSIAP.

INTERVENANTS

Formateurs spécialistes de la sécurité incendie en ERP, issus des sapeurs-pompiers ou de services de sécurité incendie.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Aucune obligation de recyclage ; mise à jour conseillée à chaque évolution de l'installation ou du personnel
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr